



Formation et certification des compétences numériques par PIX

publié le 08/09/2021

Depuis cette rentrée 2021, **en fin de cycle 4 sera délivrée une certification du niveau de maîtrise des compétences numériques** à tous les élèves de troisièmes, via la plateforme PIX (accessible dans l'onglet mediacentre d'I-Cart). Cette certification est obligatoire.

Tous les élèves de cycle 4 ont eu (ou auront) une présentation de Pix en classe mais **le parcours de formation se fait en autonomie**.

La plateforme PIX permet à chacun de mesurer son niveau de maîtrise des compétences numériques et de l'améliorer par des mises en situation et des tutoriels. **Une séance de certification sera organisée pour les troisièmes dans le courant du second semestre.**



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.